

INVITATION

CONFÉRENCE-DÉBAT ET AGO

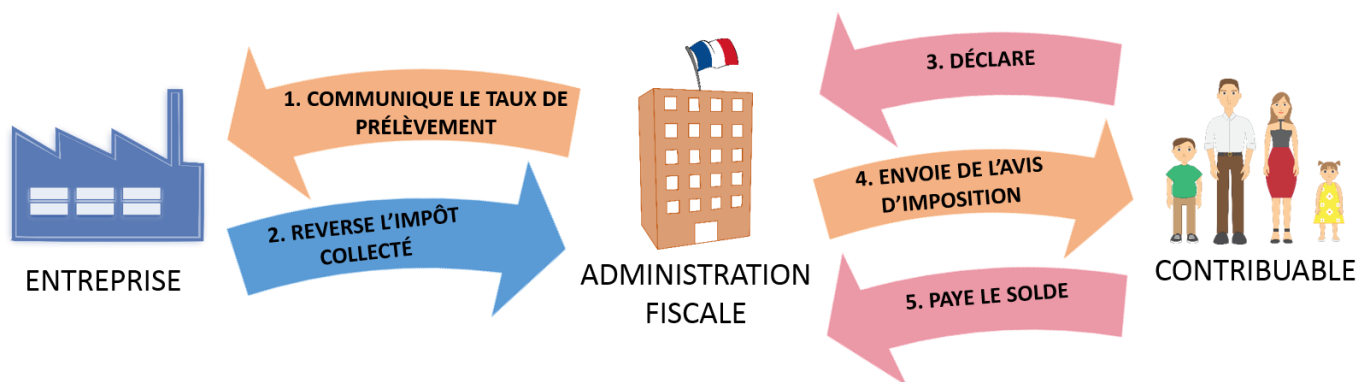
LE LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Madame, Monsieur, Cher Membre,

J'ai le plaisir de vous convier aux différents événements prévus à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du Centre de Gestion Alsace, **le 15 octobre prochain, à l'hôtel MERCURE, 20 place de Bordeaux, à Strasbourg.** Le programme sera le suivant :

9 heures : Conférence-débat

« Le prélèvement à la source : les réponses à vos questions avant sa mise en place au 1^{er} janvier 2019 »



VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS, TELLES QUE :

➤ ENTREPRISE

- Le prélèvement à la source représentera-t-il une charge de travail supplémentaire pour mon entreprise ?
- Quelles seront mes obligations à l'égard de l'administration fiscale et de mes collaborateurs ?
- Quel sera mon rôle vis-à-vis des personnes à qui je verse un revenu ? Comment les informer ?
- Quelles seront les modalités d'application du taux non personnalisé ?
- Un jeune collaborateur rejoint mon entreprise, c'est son premier emploi : quel taux va-t-il avoir ?

➤ CONTRIBUABLE

- Comment seront imposés mes revenus de 2018 ? Vais-je payer plus d'impôt sur le revenu ?
- Quels revenus seront concernés ?
- Quand et comment seront traités les réductions et crédits d'impôts ?
- Je gagne moins que mon(ma) conjoint(e) : quels seront mes choix de taux de prélèvement ?
- Devrai-je continuer à établir, chaque année, une déclaration de revenus ?

Deux intervenants faisant autorité en la matière vous présenteront tout ce qu'il y a lieu de savoir sur les nouvelles modalités de recouvrement de l'impôt sur le revenu, et répondront à toutes vos questions : Mme Marie ANDRÉ, adjointe à la Directrice du projet "Prélèvement à la Source" à la Direction Générale des Finances Publiques et M. Laurent BENOUDIZ, expert-comptable et Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France.

11 heures 30 : Assemblée Générale Ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2017.
2. Rapport moral du Président concernant l'exercice 2017 **(voir rapport ci-joint)**.
3. Rapport financier du Trésorier concernant l'exercice 2017 **(voir rapport ci-joint)**.
4. Rapports des Censeurs concernant l'exercice 2017.
5. Approbation des comptes annuels clos en 2017 et approbation du texte de la résolution.
6. Approbation du texte de la résolution relative à l'affectation du résultat net comptable de l'exercice 2017.
7. Fixation du montant définitif de l'indemnité globale, pour fonctions électives, des membres du Comité de direction, au titre de l'année 2017. Approbation du texte de la résolution.
8. Budget prévisionnel relatif à l'exercice 2019 et fixation du montant prévisionnel de l'indemnité globale, pour fonctions électives, des membres du Comité de direction, au titre de l'année 2019. Approbation du texte de la résolution.
9. Election et renouvellement des membres du Comité – 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Collèges.
10. Election des Censeurs.
11. Questions diverses.



En cas d'empêchement, merci de nous retourner le pouvoir ci-joint, daté et signé, précédé de la mention « Bon pour pouvoir ».

13 heures : Déjeuner

Un déjeuner offert par Membre.

Une participation de 30 € par personne supplémentaire est demandée.



En espérant pouvoir vous rencontrer le 15 octobre prochain, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Membre, l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

Le Président,

Gérard MAGAR